

Introduction au thème

L'échec de l'expérience islamiste ?

PLUS grand pays d'Afrique, le Soudan n'apparaît guère à la une des médias sauf à l'occasion d'événements relatifs à deux sujets récurrents : le terrorisme et la guerre du Sud. Depuis 1989, et surtout, 1991, Khartoum bénéficie d'une réputation sulfureuse qui n'est sans doute pas totalement usurpée : le régime islamiste en place serait, de concert avec certains États parias, le grand organisateur du terrorisme qui frappe jusqu'au cœur des États-Unis et le patron, ou en tout cas l'hôte, de cette Internationale verte qui menacerait l'Occident et dont le dirigeant serait le fort médiatique Hassan al-Tourabi, diplômé de la Sorbonne et « francophile anglophobe ». Le Soudan, c'est aussi un conflit qui paraît indissolublement lié à l'histoire depuis l'indépendance puisque, débuté en 1955, il n'a cessé qu'en 1972 pour recommencer en 1983 donnant lieu à des formules faciles telles que « la guerre entre le Sud animiste et chrétien et le Nord musulman », une guerre dont la spécificité serait en quelque sorte d'être éternelle et l'illustration d'un conflit des civilisations (1).

Le simplisme a toujours eu beaucoup de succès dès lors qu'il sert de paravent à une ignorance abyssale. Pourtant, comme dans tout cliché, il y a une part de vérité dans cette représentation du Soudan, mais si schématique, partielle et limitée qu'il semble indispensable de reprendre les termes du problème. Ce numéro de *Politique africaine* (2) essaie d'apporter une humble contribution à une question qui reste traitée avec une bien grande désinvolture ou avec un alarmisme reposant sur la peur de l'islam.

Le Soudan vit depuis juin 1989 sous un régime dont les islamistes contrôlent les rouages après avoir marginalisé les secteurs crédules de l'armée qui s'étaient associés au coup d'État en pensant répéter une intervention dans le champ politique aussi traditionnelle que l'est la démocratie au Soudan. L'erreur était manifeste

et ne concerne pas que ces militaires abusés. Le Soudan est aujourd'hui le premier pays du continent africain à vivre sous un régime islamiste, qui se distingue, au-delà de différences évidentes, de la trajectoire iranienne. C'est un premier bilan qui est tenté ici sans aucune prétention à l'exhaustivité.

Il y a dans ce régime une volonté radicale de transformation qui n'est pas seulement visible dans le champ culturel et religieux. Le discours du pouvoir met l'accent sur une nouvelle identité soudanaise visant à une intégration nationale (qui aurait failli depuis l'indépendance) informée par l'islam du FNI (Front national islamique). Ce projet dessine les contours d'une réforme radicale de l'individu par une pratique religieuse rénovée. S'agit-il d'une réislamisation ou de l'imposition d'un islam plus normatif, plus proche en tout cas de l'idéal fondamentaliste ? Le Soudan n'a pas été confronté à une modernisation aussi rapide et radicale qu'en Iran et en Turquie et l'on peut douter de l'existence d'une question religieuse, quand bien même la guerre civile a suscité des discours de *jihad*, d'ailleurs peu repris par la population. L'échec là est prévisible et tient autant à l'idéalisme qui en est le soubassement conceptuel qu'à la vigueur de l'islam confrérique dans le Soudan contemporain (3).

Ce projet ne s'applique pas seulement à l'individu mais également à la société politique. Ce qui est visé est un unanimisme dont le reflet institutionnel serait le système des congrès populaires et un système administratif fédéral, tels qu'ils ont été mis en forme lors d'une grande conférence tenue à Khartoum en 1990. On pourrait certes comparer ce programme avec celui mis en œuvre en Libye voisine, mais il n'est pas sûr qu'il soit issu seulement d'une dérive populiste du FNI ; il faut y voir également la difficulté à penser la représentation politique au-delà de la gestion éclairée des masses à laquelle prétendent les islamistes, après bien d'autres. Marc Lavergne examine dans ce sens la réforme de l'organisation de l'État en la mettant dans une perspective historique qui rappelle la forte valeur ajoutée politique de ce type de transformation administrative au Soudan.

Une autre facette fondamentale de ce projet est de donner au Soudan islamique un rôle régional et international qui lui ont été déniés de par sa précarité économique et son statut arabe et africain ambigu. Cette ambition est partagée bien au-delà des cercles islamistes tant l'hostilité ou l'amertume est grande vis-à-vis de l'Égypte et des monarchies arabes, pays dont le paternalisme a servi de fondement à leurs relations avec le Soudan. Roland Marchal propose

(1) Thèse défendue par exemple par M. Viorst, « Sudan's Islamic Experiment », *Foreign Affairs*, mai/juin 1995.

(2) Se reporter également au dossier

« Corne de l'Afrique », *Politique africaine*, 50, juin 1993.

(3) Voir l'analyse d'O. Roy, *L'échec de l'islam politique*, Paris, Le Seuil, 1994.

une analyse de cette ambition internationale en soulignant le rôle qu'a eu la guerre du Golfe et les faiblesses intrinsèques du Soudan à intervenir de manière dissidente sur la scène régionale ou internationale.

Un tel projet, à la fois soudanais mais aussi civilisationnel (comme le nomment les islamistes soudanais), nécessite des instruments et des objectifs concrets. La liste est facile à établir et ne se différencie pas toujours de celle de dictatures laïques arabes ou africaines.

Le premier enjeu est de casser les partis traditionnels et d'affaiblir les confréries religieuses qui en constituent les bases sociologiques. Certes, on peut y voir avec raison la nécessité immanente à tout pouvoir minoritaire qui entend briser une opposition politique affaiblie mais sûre de son bon droit et d'un soutien intérieur et international significatif. Mais, la marginalisation des organisations politiques traditionnelles relève également d'une autre logique que de celle promue lors de chaque coup d'État (lutte contre la corruption et la prévarication ; restauration de l'unité nationale, etc.). Il s'agit également de miner les confréries qui jouent un rôle stratégique pour l'existence de ces partis dans le monde rural où vivent 70 % de la population soudanaise. Leur affaiblissement représente un gain politique mais aussi la fin de fonctions essentielles de régulation du champ politique comme, par exemple, une centralisation parallèle (et donc concurrente) de celle fonctionnelle de l'appareil d'État. Il permettrait également d'avancer vers cette réforme des pratiques religieuses pour se mettre aux normes des mouvements islamistes du monde arabe.

Le second qui se déploie simultanément est la création volontariste et autoritaire d'une nouvelle sociabilité islamique dont on perçoit d'ailleurs très clairement la marque dans l'espace urbain (4). Il s'agit ici de réguler, d'assujettir au sens de Michel Foucault, de tisser de nouveaux rapports sociaux dégagés d'une société soudanaise dont les islamistes récusent une grande part (5). Il est d'ailleurs tout à fait caractéristique que ce soit le numéro deux du FNI, Ali Osman Mohamed Taha, qui eut comme première fonction officielle dans le nouveau régime un ministère à la dénomination bien modeste : la planification sociale. De fait, son activité fut essentielle dans la tentative faite par les islamistes de dessiner un projet social original. L'émergence de nombreuses associations islamiques, ONG, mouvements de jeunes et de femmes, etc. ne relève pas simplement de ce quadrillage sécuritaire rendu nécessaire

(4) M. Lavergne, « L'aménagement du Grand-Khartoum : entre planification autoritaire et "droit à la ville" », *Annales de Géographie de l'université Saint-Joseph*, Beyrouth, 16, 1995.

(5) T. Abdou Maliqalim Simone, *In whose image? Political Islam and Urban Practices in Sudan*, Chicago, University of Chicago Press, 1994.

par l'étroite base sociale des islamistes, pas plus d'ailleurs que des nécessités financières d'une « diplomatie populaire » menée de main de maître par Hassan al-Tourabi et son mouvement. Jérôme Bellion Jourdan propose dans ce sens une analyse de deux organisations caritatives islamiques dont les aspirations sont complexes : organisations prosélytes islamistes, acteurs humanitaires, cheval de Troie des islamistes dans certains pays. L'impact social de cette politique n'est certes pas facile à mesurer aujourd'hui pour une raison très simple et très complexe : la coercition, élevée au rang d'art par ce régime (6).

La répression joue évidemment dans un tel cadre un rôle central et a pris des formes variées. Les organisations des droits de l'homme comme certains officiels internationaux ont décrit dans le détail les vagues répressives d'un régime qui semblait par la violence de sa coercition rivaliser avec les régimes arabes et africains les plus brutaux. Ce développement des services de sécurité mis en concurrence, relevant de l'autorité de l'État ou du FNI, n'a guère cessé avec la fin d'une répression indiscriminée en 1991 : il s'agit jusqu'à aujourd'hui d'améliorer un maillage social qui montre ses faiblesses à l'occasion d'une émeute spontanée ou d'un complot plus ou moins avéré ; il s'agit aussi de fournir un emploi à des jeunes déscolarisés qui, mobilisés depuis de longues années par le FNI, attendent quelques récompenses du régime. La guerre dans le Sud, qui reprit sur une grande échelle avec l'offensive du printemps 1992, fournit également des opportunités non négligeables pour occuper certains contingents militaires trop peu enthousiastes et militariser la jeunesse au sein des FDP (Forces de défense populaire).

Le troisième pan du projet islamiste est la reconfiguration de l'État pour lui permettre de mieux jouer le rôle qui lui est dévolu sur la scène intérieure et internationale. Trois aspects doivent être retenus en première approche. D'une part, une épuration draconienne de l'appareil d'État qui ne s'est de loin pas limitée aux forces de coercition comme l'armée, la police, les services de sécurité. La diplomatie et l'enseignement ont été touchés avec des mises à pied massives à partir de listes souvent constituées dès la fin des années 1970. Il y eut certes quelques erreurs – toute purge a ses limites – mais le climat d'ensemble prouvait qu'il n'y aurait nulle mansuétude. Ces épurations successives ne visaient pas simplement à affaiblir l'opposition et à donner quelques garanties supplémentaires aux institutions financières internationales sur une gestion plus saine de la fonction publique : elles permettaient d'in-

(6) Human Rights Watch/Africa, *Behind the red line. Political repression in Sudan*, New York, Human Rights Watch, 1996.

tégrer de nouveaux venus à la dévotion du régime, d'affaiblir également des institutions, comme l'armée, dont les règles et l'idéologie spontanée limitaient le contrôle, bref d'opérer une privatisation de l'État sans pour autant accorder plus d'autonomie à la société civile.

La politique économique suivie depuis 1991 s'inscrit d'ailleurs tout à fait dans cette logique. Celle-ci, dont on a oublié qu'elle fut étatiste à souhait avant de devenir ultralibérale, visait autant à fragiliser les bases économiques des grands partis traditionnels qu'à acquérir les ressources très limitées à un moment crucial où il fallait donner à la population l'illusion d'un changement après les pénuries à répétition de la période démocratique. La dimension stratégique n'était pas oubliée pour autant : l'affaiblissement ou le départ à l'étranger des grands entrepreneurs laissait le champ libre à une classe d'affaires peu ou prou islamiste, mais avide de s'enrichir quitte à verser quelques prébendes au FNI. Libérale, ultralibérale pour certains, elle se pare donc d'une islamisation camouflant à peine l'émergence d'un nouveau groupe social, qu'on pourrait appeler une nouvelle bourgeoisie islamiste qui, avec plus de rationalité et d'aplomb que les milieux d'affaires traditionnels, profite de cet État captif grâce aux liens idéologiques ou simplement financiers tissés avec les dirigeants du FNI. L'ascension sociale d'une telle strate sociale souligne également combien ce régime a su créer des opportunités pour des groupes qui auparavant étaient ou se considéraient comme marginalisés. Car il serait faux de croire ce reclassement social réservé aux seuls segments de l'élite islamiste brimés par la bourgeoisie traditionnelle... Einas Ahmed fournit ainsi quelques indications sur l'ampleur de cette transformation en la reliant à la croissance de l'économie islamique dans le monde arabe.

L'enjeu essentiel, en rapport dialectique avec la construction d'une nouvelle société à l'intérieur du Soudan, est l'émergence du Soudan (ou du FNI) comme acteur international reconnu par les Grands grâce notamment à la trop fameuse « diplomatie populaire ». D'une certaine façon, mieux que d'autres mouvements de même nature, le FNI a compris tout ce qu'il pouvait retirer d'une transnationalisation de l'islamisme (7). D'abord, très prosaïquement, il y gagne les financements nécessaires à la survie d'un régime isolé internationalement : on ne dira jamais assez comment l'économie politique de l'islamisme soudanais est liée à la mobilisation de réseaux financiers dans la péninsule arabique et en Asie, combien les islamistes ont su capitaliser (au sens propre et figuré) l'existence d'une importante émigration soudanaise soucieuse de

(7) R. Marchal, « Éléments d'une sociologie du Front national islamique soudanais », *Études du CERI*, 5, septembre 1995.

rapatrier des fonds au Soudan. Ensuite, il cultive une aura internationale bien au-delà de ses sympathisants musulmans grâce à son refus d'accepter un ordre international défini par les États-Unis : les diatribes contre Israël, contre le FMI, contre les éventuelles sanctions internationales imposées à l'Iran, l'Irak, la Chine rencontrent un écho très large d'autant que les puissances occidentales ont des exigences démocratiques à géométrie variable (8). Enfin, fort de sa singularité, le FNI entend jouer un rôle pionnier dans la coordination des mouvements islamistes en faisant de sa faiblesse intrinsèque (un État ni vraiment arabe, ni vraiment africain) un avantage stratégique.

Quel bilan ?

Comment apprécier après 8 ans les résultats obtenus par les islamistes ? La question n'est pas simple, même si l'échec semble être la réponse qui s'impose. Peut-être convient-il de revenir tout d'abord sur l'évolution du FNI telle que la crise militaire actuelle la donne à voir. En étant à peine ironique, on pourrait parler d'une véritable soudanisation de ce mouvement. Comme le suggère Hayder I. Ali dans son article, le FNI était en 1989 un mouvement différent des grandes organisations politiques soudanaises, sans doute plus proche de l'idée qu'on peut se faire en Occident d'un parti politique : efficace, à l'écoute de secteurs mal représentés dans les partis traditionnels, capable d'offrir des opportunités nouvelles à des militants dévoués mais sans capital social significatif. Ces différences se sont largement atténuées, non seulement à cause de la dissolution formelle du FNI à l'instar des autres organisations politiques en juin 1989 mais également par l'adoption de logiques prégnantes dans le champ politique traditionnel : on peut gager que l'aspiration de nombreux cadres dans l'appareil d'État a joué un rôle essentiel. En effet, comme dans les partis traditionnels, son fonctionnement actuel ne va pas sans ressembler à celui d'une néo-confrérie dont le dirigeant charismatique serait Hassan al-Tourabi. Un premier cercle s'est constitué autour de lui et gère dans la discrétion les nécessaires consultations et la mise en œuvre des décisions. Une fraction de grands commerçants affairistes obtient ainsi des contrats captifs gagés sur les exportations agricoles et reverse une partie des bénéfices au dirigeant islamiste. La corruption et le prévarication sont dénoncées par des cadres du mouvement qui voient un dévoiement du projet originel ou une attitude suicidaire

(8) Comme le révèle fort bien l'attitude de la France et de l'Allemagne sur les violations des droits de l'homme en Chine

lors de la dernière session de la commission des droits de l'homme à Genève en avril 1997.

à l'heure où l'État soudanais est aussi isolé. La crise actuelle révèle d'ailleurs bien les tensions au sein des islamistes entre les gestionnaires de l'État et les partisans d'un soutien prioritaire au mouvement, quelles qu'en soient les conséquences économiques ou politiques.

Il serait important de réfléchir avec un peu de recul sur la trajectoire de l'État dans cette expérience islamiste. Initialement, le principe d'un État fort s'est exprimé à maintes reprises : il correspondait sans doute à l'ethos militaire plus qu'à celui de nombreux islamistes ; depuis d'amples réformes aux résultats contrastés ont vu le jour. Les politiques économiques mises en œuvre depuis 1991 ont suscité un bel enthousiasme dans les cénacles des institutions financières internationales, tempéré uniquement par le coût de la guerre au Sud et la trop grande propension à offrir l'hospitalité à des groupes terroristes. Il est trop tôt pour affirmer que cette dérégulation signifie une remise en cause des logiques profondes de l'État hérité de la colonisation mais la question mérite d'être discutée : l'émergence de nouveaux milieux d'affaires, le rôle joué par l'émigration dans la péninsule arabe sont des dynamiques qui préexistaient au régime mais qui se sont considérablement amplifiées grâce à (ou à cause de) lui. Il convient d'accorder une attention toute particulière à la réorientation économique vers l'Asie. Une ambassade a été ouverte en Corée du Sud, celle de Beijing a été considérablement étoffée, les relations politiques et économiques avec la Malaisie sont au beau fixe comme l'illustrent les tractations en janvier 1997 avec le FMI (la Malaisie évitant l'enclenchement de la procédure d'exclusion en payant une partie des arriérés), l'octroi d'un très gros contrat pétrolier ou la constitution d'une banque soudano-malaisienne sans doute pour préserver les avoirs du FNI en cas de crise politique majeure à Khartoum. La Turquie d'Erbakan suscite également un intérêt...

Pourtant, il faut adjoindre une autre facette peut-être plus significative à terme, la privatisation de l'État ou le développement de « l'État-rhizome » (9), qu'on peut entrevoir de deux façons : la privatisation de fonctions régaliennes (à commencer par l'usage légitime de la violence) et l'informalisation de l'économie sous couvert de politiques d'ajustement structurel (10). La création des FDP entérinait certes l'existence de milices développées par des proches du Premier ministre de la période démocratique mais leur croissance à l'échelle du pays (et non plus dans les seules zones militairement sensibles) signifiait un saut qualitatif. Le régime islamiste s'est certes créé un bras armé dont les compétences mili-

(9) J.-F. Bayart, *L'État en Afrique*, Paris, Le Seuil, 1989.

(10) B. Hibou, « Le capital social de l'État falsificateur ou les ruses de l'intelli-

gence économique », in J.-F. Bayart, S. Ellis et B. Hibou, *La criminalisation de l'État en Afrique*, Bruxelles, Éditions Complexe, 1997.

taires demeurent globalement modestes, il a surtout construit une véritable bombe sociale en multipliant des milices sur lesquelles il n'a pas toujours l'autorité dans des zones où les tensions locales ont toujours été préoccupantes. L'accueil des « Afghans » qui ne sont aujourd'hui souvent plus que des mercenaires qui utilisent l'islam comme justification comme leurs prédécesseurs utilisaient l'anticommunisme au début des années 1960, autant que la constitution de multiples services de sécurité plus ou moins indépendants de l'État et le développement de pratiques esclavagistes souligne les dangers que recèle un tel choix à long terme. Alex de Waal, dans son article, propose ainsi une analyse des pratiques esclavagistes qui restitue certes la dynamique interne de leur développement mais s'interroge également sur la dénonciation actuelle qui tient autant à l'accroissement de l'asservissement qu'à des stratégies de groupes fondamentalistes chrétiens ou d'opposants politiques sudistes heureux de faire flèche de tout bois.

L'informalisation de l'économie n'est certes pas née avec ce régime, mais la crise des finances publiques, l'existence d'une émigration nombreuse et la mise en œuvre de stratégies de survie des groupes précarisés, l'affairisme stratégique des dirigeants du FNI produisent des effets qu'on constate avec moins d'acuité dans d'autres pays du continent africain : les diverses rumeurs sur les trafics de drogue ou de faux billets et le blanchiment d'argent sale transitant par Khartoum n'en constituent que la partie la plus sensationnaliste. Il sera d'ailleurs utile, avec un peu plus de recul, de réfléchir sur cette symbiose dynamique d'un pouvoir autoritaire et du développement de structures informelles à l'instar de l'expérience sierra-léonaise (11).

L'économie soudanaise n'est certes pas réductible à une description purement financière. Le régime a repris un certain nombre de mots d'ordre qui ont connu leur heure de gloire sous Nimeyri, mettant en avant la possible autosuffisance alimentaire, la modernisation de l'agriculture, etc. Il est difficile d'en tirer des conclusions très tranchées. Cette politique a fourni à l'État ou aux organisations islamistes un prétexte pour prendre pied dans les campagnes et mener leur travail de réforme sociale (12) tout en octroyant des opportunités à des groupes jusqu'alors marginaux. Mais l'impact économique de ces politiques semble globalement incertain compte tenu des multiples paramètres contradictoires ou des différences des modes de production suivant les régions. Il y a aussi ce grand espoir lié à l'exploitation du pétrole. Au risque de paraître résolument obscurantistes, il nous semble important de

(11) W. Reno, *Corruption and State politics in Sierra Leone*, Cambridge, Cambridge University Press, 1995.

(12) M. Kevane et L. Gray, « Local

Politics in the Time of Turabi's Revolution : Gender, Class and Ethnicity in Western Sudan », *Africa*, 65 (2), 1995.

souligner le coût social qu'a déjà eu la « rumeur pétrolière » au Soudan : c'est pour protéger les installations pétrolières que furent formées les premières milices, c'est aussi sur cette base que s'est développé au début des années 1980 un courant au sein des hommes politiques sudistes soucieux de profiter de cette manne plus que de redéfinir leurs relations politiques, économiques et sociales avec le reste de la société soudanaise.

Deux jugements sur la politique économique prédominent actuellement et paraissent également dommageables pour l'avenir du pays. Le premier serait de créditer le FNI d'une politique sans doute impopulaire mais nécessaire à une sortie de crise ; le second serait de n'y voir que le pillage organisé pour les seuls intérêts des islamistes. Mieux vaut une nouvelle fois préférer l'analyse scrupuleuse aux déclarations à l'emporte-pièce.

Depuis janvier 1997, l'opposition réunie au sein de l'AND (Alliance nationale démocratique) s'est lancée dans une grande offensive militaire contre Khartoum. Malgré des gains significatifs au Sud, il est difficile à l'heure où ce dossier est bouclé de tirer des conclusions définitives sur la dynamique des événements. D'ailleurs les articles qui suivent n'entendent pas rendre compte des événements de ces derniers mois. Néanmoins ces diverses péripéties nécessitent quelques commentaires. D'une part, les contradictions au sein du FNI s'expriment aujourd'hui au grand jour : entre gestionnaires de l'État et responsables du mouvement, entre puristes et pragmatiques, entre civils et militaires, entre responsables issus des marges du Soudan et de la Vallée du Nil. D'autre part, Les difficultés du régime à organiser une véritable contre-offensive soulignent son incertitude sur l'attitude de l'armée dès lors que sont concernés des contingents stationnés loin de la capitale. Il n'est pas sûr que les FDP puissent pallier très longtemps le manque d'enthousiasme de l'armée (13).

Les partis traditionnels ont eux-mêmes dû opérer des transformations dont il est difficile aujourd'hui de dire si elles seront durables. Trois semblent fondamentales. Tout d'abord, il leur a fallu après des décennies d'hésitations et de renversements tactiques opter pour une position plus claire sur la question de la citoyenneté et de la laïcité de l'État : otages pendant longtemps de la rhétorique islamique, ils affirment aujourd'hui le primat de la citoyenneté sur un État islamique qui a d'ailleurs plus servi d'argument conjoncturel que de préoccupation stratégique. De même, grâce à ce régime, un tabou a été levé : l'autodétermination du Sud figure aujourd'hui autant dans les propositions du régime que dans celles de l'AND, même si l'on peut douter d'une identité des contenus.

(13) Ma'awiya Yassin, in *al-Wasat*, 267, mars 1997.

Enfin, le positionnement des partis en faveur de la lutte militaire signifie une modification importante des us et coutumes politiques traditionnels : ainsi, le Parti démocratique unioniste, second grand parti soudanais, qui avait fait du légitimisme une seconde nature ne s'en laissera plus conter. De ce point de vue, pour le pire et le meilleur, une page de l'histoire soudanaise est tournée.

Cependant, ces acquis militaires ne peuvent faire oublier à l'opposition la nécessité de promouvoir une alternative politique crédible au Nord comme au Sud. Le scénario traditionnel du soulèvement dans la capitale semble un peu mythique non seulement à cause du contrôle exercé d'une main de fer par un régime qui n'a pas encore renoncé à se maintenir mais également à cause d'une population dans l'expectative, qui s'efforce de survivre et a déjà fait plusieurs expériences malheureuses avec le retour des partis traditionnels au pouvoir. Ces remarques prennent un relief tout particulier dans le contexte régional actuel. Il n'est pas sûr que certains pays arabes influents comme l'Égypte et l'Arabie saoudite aient abandonné l'espoir d'un coup d'État militaire qui, tout en remisant les islamistes, mettrait un terme aux aspirations démocratiques d'une grande partie de la population en servant leurs intérêts par une normalisation de la politique étrangère et une gestion intérieure autoritaire à peine euphémisée*.

Marc Lavergne
URBAMA, Tours
Roland Marchal
CERI, Paris

* Dans ce numéro, chaque auteur a utilisé son propre système de transcription des mots arabes.